



NOUVELLES de la FONDATION Leïla Fodil N°38

Mai 2013

Éditorial

Et après ?

Après, ce sera quoi ? Quand ce temps va-t-il venir ? Une chose est certaine, une page de l'histoire du Mali est tournée. Les Maliens vont devoir en écrire une nouvelle. Ils en attendent une vie meilleure.

Le Mali, enclavé entre des pays désertiques et des pays qui ont accès à la mer, riche en ressources, en terres agricoles et en main d'œuvre encore peu employée, devra participer au développement général de l'Afrique sub-saharienne.

Il devrait le faire lui-même. Des entreprises vont se créer, profitant d'une main d'œuvre bon marché qui disparaît progressivement en Asie. Des foyers commerciaux africains considérables vont se développer.

Il serait dommage de laisser aux étrangers les capacités de direction et même d'exécution. Seule une indépendance économique permettra aux Maliens de profiter des ressources créées par la vente de biens produits sur place.

Pour cela, il faut renforcer une scolarisation de bonne qualité et une formation professionnelle mettant sur le marché de l'emploi des techniciens capables de créer ces biens.

La Fondation Leïla Fodil à Ségou, avec ses correspondants, concentre ses efforts sur l'éducation et la formation professionnelle.

En choisissant d'aider les plus pauvres à accéder à la connaissance, elle prépare un avenir pour leurs familles. Elle connaît chacun des jeunes et des enfants aidés.

Vous avez bien fait de vous engager avec nous dans cette action qui est un acte humanitaire de grande valeur, et aussi un témoignage d'amour fraternel.

Ces enfants, ces jeunes, comptent sur vous.

Jean Bernard Joly
Président de la Fondation Leïla Fodil

MALI

Les Parrainages

Vous parrainez un enfant scolarisé, un étudiant professionnel ou vous souhaitez le faire.

Vous vous interrogez : qu'est-ce qu'un parrainage ?

Comment connaîtrai-je mon filleul ?

Combien cela me coûtera-t-il ?

Peut-être d'autres questions.

Mais d'abord, qui sont ces enfants ?

À la demande de nos amis Maliens, nous avons orienté la Fondation Leïla Fodil dans l'aide à la jeunesse de Ségou. Ils nous disaient : il faut aider les jeunes les plus défavorisés à aller à l'école et à acquérir une compétence professionnelle.

La fréquentation de l'école n'est-elle pas obligatoire au Mali ?

Si, mais tous les enfants n'y vont pas.

Pour être admis à entrer dans une école publique et gratuite, il faut avancer le prix de quelques fournitures : environ 1 €.

Cette somme n'est pas accessible à la moitié des familles, qui recherchent chaque jour comment elles pourront assurer la nourriture du lendemain.

Alors, seulement 62 % des enfants fréquentent l'école primaire, 50 % la première partie du secondaire, il n'en reste plus que 25 % à la fin de ce cycle.

Les enfants des pauvres sont laissés au fond de classes de 90 élèves, parfois plus de cent. Le maître ne s'en occupe pas.

C'est pourquoi nous leur avons offert une scolarisation dans des écoles privées. Là, ils suivent de bonnes études dans six établissements de l'agglomération de Ségou.

Comme vous l'avez lu, le coût est élevé. En primaire : 217 € par an, qui comprend les frais de scolarité et une bourse de vie de 10 € par mois (C'est environ 20 % du salaire d'un manœuvre) ainsi que les frais de fonctionnement engagés par la Fondation.

Comment sont choisis les enfants parrainés ? Sont-ils suivis ?

Abdoulaye Keita et Alou Traoré se chargent du recrutement. Ils rendent visite aux familles, qu'ils connaissent, qui leur sont signalées ou qui les sollicitent. Après leur choix, un membre français de la Fondation vient saluer les familles chez elles, afin de les connaître un peu.

Ces enfants sont suivis dans leur parcours scolaire. S'ils sont malades, ils peuvent demander une aide financière à Alou Traoré qui gère un fonds d'aide de la Fondation.

Leur parcours scolaire n'est pas facile, car ils n'obtiennent aucune aide chez eux, leurs parents étant analphabètes comme 53 % des hommes et 69 % des femmes.

Ils peuvent redoubler deux fois en primaire et en secondaire. Au delà, la bourse leur est supprimée.

Quelles seront les relations entre vous et vos filleuls ?

Vous recevrez une petite note expliquant leur situation familiale et sociale, une photo et quand nous les recevrons, leurs notes de fin d'année.

N'attendez pas de lettre de leur part. Que diraient-ils de leur vie, dont ils ne se plaignent pas, mais dont ils ne sauront pas vous transmettre ce qui la différencie de celle de vos enfants, sauf à recevoir les banalités et les remerciements dictés par leur professeur.

Ils recherchent la discrétion, l'anonymat dans la foule des autres élèves qui pourraient être jaloux de votre aide.

Si vous leur écrivez, nous leur ferons parvenir votre courrier quand ce sera possible. Cela peut être lent, très lent. Ne mettez jamais d'argent dans votre lettre, afin d'éviter la jalousie des voisins.

Au fond, vous serez en relation avec votre filleul en pensée, c'est ainsi que se manifestera votre amour.

Et si un jour, vous vous rendez au Mali, prévenez nous afin que votre visite soit facilitée et joyeuse.

Comment est utilisé l'argent que vous versez à la Fondation Leïla Fodil pour un parrainage ?

Frais propres à l'élève :

Frais de scolarité. Variables selon les écoles.

En primaire : en moyenne 69 €

En secondaire : fournitures scolaires en octobre: 26 €

En école professionnelle : en moyenne 229 €

Bourse mensuelle de vie versée à la famille : 128 € par an

Frais répartis sur la totalité des élèves :

Dotation annuelle aux écoles pour achat de livres scolaires : 762€

Fonds de secours santé : 610 €. L'école Vicenta Maria assure les soins de ses élèves.

Déplacement d'un représentant de la Fondation pour le suivi : 1750 €

Indemnités d'Alou Traoré et d'Abdoulaye Keita, correspondants de la Fondation à Ségou : 1405 €

La dépense totale pour l'aide aux élèves scolarisés et en formation professionnelle (254 dont 65 sont parrainés) est de 61 771€. Les frais de fonctionnement de la Fondation Leïla Fodil pour cette action sont de 3 155 €, soit 5%.

N'hésitez pas à nous proposer de parrainer un élève
en nous renvoyant la fiche jointe.

Dernière nouvelle : 2572 livres, sont partis le 30 avril dans un conteneur du Comité des Jumelages Angoulême Ségou, pour compléter l'équipement des bibliothèques construites par la fondation Leïla Fodil dans 4 écoles de Ségou.

Institut Régional des Jeunes Aveugles de Ségou

L'Institut régional des jeunes aveugles de Ségou (IRJAS) a ouvert il y a un peu plus d'un an.

Il y a actuellement 14 élèves, âgés de 12 à 15 ans.

Si nous tentons de faire le bilan de ce début, cela apparaît peu brillant. Mais c'est normal. En effet, les enseignants n'ont pas été formés à ce travail. Ils doivent apprendre à enseigner à des aveugles. L'Institut de l'Union Malienne des Aveugles (UMAV) à Bamako, qui devait les aider par des visites et des stages, n'a pas pu le faire. Il n'y avait plus d'argent ; la circulation était devenue difficile à cause de la guerre et aussi par la réfection complète des 250 km de la route de Bamako à Ségou. Le voyage en autocar dure maintenant plus de six heures au lieu de trois. Madame Touré, enseignante spécialisée en retraite, vient donner un peu de son temps pour aider les professeurs.

C'est une école qui démarre et il y a des éléments positifs. Les élèves fréquentent régulièrement l'école. C'est pour eux un changement de vie complet. Certains enfants mendiaient à Ségou ou à Bamako, d'autres étaient reclus dans la maison de leurs parents.

Ils ont appris à parler correctement le Français, ils le parlent mieux que leurs camarades voyants de l'école voisine.

Ils ont constitué un ensemble musical avec des instruments traditionnels. Une représentation a été donnée en associant mal voyants et mal entendants.

Nous comptons recevoir 20 enfants, il n'y en a que 14. Malheureusement, ce ne sont pas les enfants aveugles qui manquent. Ils ne sont pas bien recensés. L'école n'est pas encore connue, les parents ignorent son intérêt.



Conservant notre optimisme, et grâce à un don, les bâtiments ont été complétés par une troisième classe. Ainsi, les six niveaux du premier cycle seront hébergés.

le chantier de la troisième classe en
février 2013

Nous commençons à étudier l'avenir des enfants qui sortiront dans deux ans du premier cycle. Vont-ils pouvoir poursuivre des études dans des classes normales selon le projet Malien de « l'École Intégratrice » ? Faut-il prévoir des apprentissages ? La direction du Centre d'Action Pédagogique de Ségou, l'Union Malienne des Aveugles de Ségou et nos correspondants Abdoulaye Keita et Alou Traoré commencent cette étude.

L'école Vicenta Maria

En accord avec la directrice du Centre Vicenta Maria, la Fondation Leïla Fodil a décidé d'offrir une machine à coudre aux élèves diplômées pour leur permettre d'exercer leur métier chez elles.

Ces machines ont été achetées à Bamako par Abdoulaye Keita qui a bien étudié prix et qualité, en évitant les « chinoiserias » (la production chinoise) de moindre qualité.

Les machines ont été remises le 26 février 2013 aux trois couturières diplômées en juin 2012, en présence du directeur adjoint de l'Académie de Ségou et du Directeur adjoint du CAP (Centre d'Action Pédagogique), de sœur Maria Angeles et d'Abdoulaye Keita.



26 février 2013 remise d'une machine à coudre à 3 élèves diplômées

Quelques nouvelles de Ségou

Ces temps-ci, les communications téléphoniques avec nos amis de Ségou sont fréquentes. Ils nous appellent – nous aussi. Les mails sont aussi nombreux.

Le 20 janvier 2013 par téléphone :

Ségou est calme. La ville semble vivre sa vie ordinaire, les élèves vont en classe, la construction de la classe de l'école des aveugles est commencée.

Chaque concession affiche un drapeau français. Les gens ont eu très peur, mais maintenant ils se sentent en sécurité et remercient la France.

Les sœurs espagnoles de Vicenta Maria ont du partir à Bamako et fermer le foyer sur ordre de leur Ambassade.

Il y a des phénomènes qui montrent bien que le pays est en guerre. Les avions de chasse passent souvent assez bas. Les enfants sont terrorisés, car ils n'avaient pas l'habitude d'entendre ces bruits subits et violents. Les hélicoptères sont remarqués.

Un homme déguisé en fou, sale avec des haillons et les cheveux longs a été arrêté pour fouiller sa grosse besace. Il y avait dedans 1 000 000 Cfa et des grenades.

Des suspects sont arrêtés. Quand c'est par la population, ils sont supprimés aussitôt.

A Banankoro, village à 10 km à l'est de Ségou, des hommes très armés ont demandé à des Bozo de leur faire passer le fleuve du Nord au Sud. Ils ont dû accepter. Les Bozo se sont concertés dans leur langue que les passagers ne comprenaient pas et au milieu du fleuve ils ont fait de conserve un mouvement de pagaies qui a fait chavirer la pirogue. Eux seuls savaient nager, pas les autres. On n'a encore retrouvé que trois cadavres. L'estime pour ces Bozo estimés moins que rien a beaucoup monté. « Ils ne sont pas si bêtes que l'on dit ».

Merci de vos prières.

Le 3 février 2013 mail de sœur Rosario, directrice de Vicenta Maria

Depuis mardi dernier (le 29 janvier) notre communauté en entier est de retour à Ségou... la situation reste encore tendue au pays car la guerre continue au Nord et la sécurité est loin de se rétablir mais à Bamako nous ne sommes pas plus en sécurité qu'à Ségou. Nous avons fait le choix de rester au Mali pour être avec la population et au service de la population et pour cette raison nous resterons jusqu'à la fin. Déjà le 21 janvier nos braves et généreux collaborateurs avaient ouvert l'école et essayé de reprendre les activités de la maison. Ils ont fait de leur mieux et nous en sommes très reconnaissantes.

Vous pouvez imaginer notre joie et la joie de ceux et celles qui nous attendaient depuis le jour de notre départ. Bien vrai que Ségou n'a pas été le scénario de combats mais les conséquences collatérales de cette guerre sont de grande envergure aussi à Ségou à cause surtout des déplacés.

Le Seigneur est notre meilleur "Gardien" car Il prend soin de nous en tant que Père et nous sommes confiantes ; nous sommes persuadées que Lui nous protège et veille sur nous et sur ceux et celles que Lui même nous a confiés.

Nous sommes chaque jour témoins des situations limites et nos élèves et filles du foyer vivent des moments vraiment difficiles... sans compter ce de quoi nous sommes témoins auprès de nos voisins, des chrétiens de la paroisse et des gens de notre entourage. Pour le moment nous essayons de tenir bon, de rester à côté de chaque personne, de compatir avec tant de souffrances, d'être comme Simon de Cyrène qui se fait proche pour soulager... de vivre au jour le jour avec espérance et confiance toujours en étant très prudentes.

Continuez à nous soutenir avec votre prière. Et merci pour vos mails qui sont pour nous une grande preuve de solidarité.

le 25 février 2013 un mail d'Abdoulaye Keita

Actuellement, à Ségou, la situation sécuritaire semble sereine. Cependant nous craignons chaque jour les risques d'attentats de par les découvertes de caches d'armes dans les quartiers périphériques.

Le 22 avril 2013 un mail de sœur Maria Angeles

La situation politique, pour le moment est calme, le problème est le Nord où encore il y a des problèmes. Dans le mois de juillet seront les élections et nous espérons que tout se passe bien et que la stabilité revienne au Mali. Nous prions pour cela.

VIET NAM

Planification Familiale Naturelle

Voilà plusieurs fois que nous n'avons plus parlé du Viet Nam. A cela plusieurs raisons : l'actualité de Ségou qui prenait une grande place dans les Nouvelles précédentes, et le fait que nous ne soyons pas retournés au Viet Nam depuis avril 2008.

Mais cela n'empêche pas le programme de se poursuivre et c'est pour nous une grande satisfaction. Chaque année le docteur Tiêu et Duong Van Loi nous envoient un rapport de leurs activités et vous allez voir que **c'est impressionnant**.

Ils ont formé une équipe de 16 enseignants qui travaillent avec eux, dont 5 nouveaux depuis 2008.

En 2012, 30 journées de cours d'initiation ont été donnés dans de nouveaux lieux que je ne connais pas encore.

18 jours de cours de renforcement pour les enseignants et les monitrices.

20 cours de préparation au mariage dans 14 paroisses de Hà Nội et 6 paroisses de province.

Ils étendent beaucoup leur périmètre de diffusion : de nouvelles paroisses, mais surtout de nouvelles provinces sont touchées puis qu'ils vont maintenant jusqu'à Thanh Hoa et Nghe An vers le centre du pays, et jusqu'à Tuyền Quang vers le nord à la frontière chinoise.

Les rencontres se terminent souvent par un moment de convivialité.

Marie Joly



Duong van Loi et un groupe de monitrices

Voulez vous parrainer un élève ?
Utilisez le feuillet joint à ces Nouvelles

Voulez vous faire un don ?

Adressez votre **chèque** à la Fondation Leïla Fodil :
25 rue P. Adolphe Chadouteau 16000 ANGOULEME

*ou faites un **virement bancaire***

si vous le souhaitez, un virement automatique mensuel.

à mettre en place avec votre banque, pour virer au compte Fondation Leïla Fodil à la Société Générale Angoulême Banque 30003 Agence 00090 Compte 00037262728 Clé05

Ou au compte à la Banque postale: CCP Bordeaux 879715F
Prévenez nous si vous faites ce choix.

Nous vous enverrons **un reçu fiscal** vous permettant si vous êtes imposable, de déduire votre don :

De l'IRPP : 66% de la somme donnée est déductible de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si vous donnez 100€ **cela ne vous coûtera en réalité que 34 €**

Ou de l'ISF : 75% de la somme donnée est déductible de l'impôt dû. Si vous donnez 100€, 75€ seront déduits du montant de l'ISF dû.

Pour une entreprise : 60% déductible dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Le reçu sera le même, à vous de choisir l'usage que vous en ferez. En cas de virement mensuel, le reçu fiscal du montant total annuel vous sera envoyé en fin d'année. MERCI

Voulez vous faire une DONATION ou un LEGS ?
Ils sont exempts de tous droits

Prenez contact directement avec le président de la Fondation
et avec votre notaire

FONDATION Leïla Fodil 25 rue Pierre Adolphe Chadouteau
16000 ANGOULÊME tél 05 45 95 28 52

courrier@fondationleilafodil.org

n'hésitez pas à consulter le site : www.fondationleilafodil.org



Pour parrainer un enfant

(à renvoyer 25 rue Pierre-Adolphe Chadouteau 16000 ANGOULÊME)

NOM Prénom

Adresse postale

Adresse mail

Je souhaite parrainer :

un élève

et je verse

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| <input type="radio"/> Primaire | 217 € par an pendant 6 ans |
| <input type="radio"/> Secondaire | 51 € par an pendant 3 ans |
| <input type="radio"/> Aveugle | 321 € par an pendant 6 ans |
| <input type="radio"/> CETI | 380 € par an pendant 4 ans |
| <input type="radio"/> Infirmière | 407 € par an pendant 3 ans |
| <input type="radio"/> Couturière | 241 € par an pendant 3 ans |
| <input type="radio"/> AgroPastoral | 311 € par an pendant 4 ans |

Je verse ce montant

- dès maintenant et en une fois chaque année
- par virement mensuel
- par virement trimestriel
- plusieurs années à la fois

Chèque à l'ordre de Fondation Leïla Fodil

Montant : €

Virement mensuel

Virement trimestriel

à organiser avec votre banque pour virement automatique au compte de la Fondation Leïla Fodil :

- Société Générale Angoulême : RIB 30003 00090 00037262728 05
- CCP Bordeaux 879715F